

# BOOK D'INITIATIVES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## CHRONOTopie

TEMPS & LIEU AU SERVICE  
DE L'AMÉNAGEMENT



### Une publication synthétique et modulable qui comprend :

- Un édito rédigé par Thierry Paquot ;
- Une présentation de la communauté Aménagement des Territoires de Ville & Aménagement Durable, une introduction aux enjeux et concepts de la chronotopie ;
- Un glossaire ;
- Des témoignages d'acteurs et des fiches synthétiques d'initiatives qui seront enrichis au fil du temps.



(R)éveillons nos pratiques

### Ville & Aménagement Durable

Ville & Aménagement Durable est un réseau de professionnels du bâtiment et de l'aménagement durable en Auvergne-Rhône-Alpes. Il regroupe 420 structures adhérentes. Tous les métiers sont représentés, pour ensemble, s'informer, se former, débattre et coconstruire de nouveaux standards.

Notre force, des professionnels au service des professionnels, où les adhérents sont les moteurs de l'activité en mettant leur expérience au service du réseau.

Nous impliquons et mobilisons chaque année plus de 2000 professionnels.



Philosophe, professeur émérite des universités, a publié plus de quatre-vingts ouvrages sur l'urbanisation planétaire, les utopies, la philosophie de l'écologie.

### La chronotopie ? Il est temps !

À la fin du siècle dernier, on parlait d'« urbanisme temporaire », de « chrono-urbanisme », de « chronotopie » et du « temps des villes » et l'on évoquait les « banques du temps » et les « bureaux des temps ». Et puis, heureusement, quelques expérimentations dans des villes pionnières en politique temporelle, mais pas assez à mon avis !

Harmoniser les temps sociaux entre eux et les ajuster aux temps de chaque habitant devrait éviter les embouteillages, les transports surchargés, la queue et l'attente, la course accélérée des parents pour accompagner l'aînée ici et le cadet là avant de se rendre au travail, le stress...

« Chaque chose en son temps » conseille la sagesse populaire, que personne n'entend !

Et chaque matin la ronde des activités reprend... Le quotidien urbain a ses rythmes contraints qui ne demandent qu'un peu de « jeu » entre eux pour être vivables, d'autant qu'ils s'accorderaient aux chronobiologies de chacune et chacun et économiseraient de l'énergie et réduiraient bien des pollutions...

Mais qui fait ces calculs ? En attendant que des Maisons des Temps et des Territoires s'ouvrent et auditionnent les employeurs, les administrations (dont l'hôpital, la mairie, les écoles, collèges et lycées), les transporteurs, les commerçants et les artisans afin de mieux vivre en un même lieu, il est tout à fait envisageable d'adopter la chronotopie pour n'importe quelle action collective.

### De quoi s'agit-il ?

Comme son nom l'indique, il s'agit de fiancer Chronos (le temps) avec Topos (l'espace) pour que la bonne entente l'emporte sur la discorde.

**La chronotopie est l'étude des usages temporalisés d'un lieu urbain afin de le ménager, c'est-à-dire, d'en prendre soin.**

Le ménagement d'une place ou d'une rue, par exemple, nécessite son observation à chaque heure du jour et de la nuit, chaque jour de la semaine (car le dimanche n'est pas le mercredi qui n'est pas le vendredi et ainsi de suite), à chaque saison (la canicule de

l'été diffère de la froideur de l'hiver) pour choisir sa forme, son revêtement, son éclairage, sa végétalisation, son mobilier urbain, ses diverses affectations... **Toute chronotopie s'avère intergénérationnelle et genrée**, car une petite fille n'est pas une ado qui n'est pas une vieille personne avançant à petits pas qui réclame un banc pour se reposer un instant.

Faut-il dire que la chronotopie participe à l'écologie, ou bien est-ce évident ? Disons-le : **la chronotopie appartient à l'écologie existentielle qu'il nous faut élaborer et surtout vivre avec intensité !**

## Communauté

# Aménagement des Territoires

### Pourquoi s'intéresser à la chronotopie ?

La Communauté Aménagement des Territoires de Ville & Aménagement Durable mène des réflexions sur **les « nouveaux » modes d'aménager les territoires**, dans une logique de frugalité, de prise en compte du vivant et de réciprocité territoriale en s'appuyant sur l'expertise et les retours des professionnels du réseau.

En 2014, elle lance un cycle sur les dynamiques territoriales, qui l'amène en 2019, face à la multiplication des opérations d'occupations temporaires ou d'urbanisme transitoire, à s'interroger sur :

- ces nouveaux modes de faire la ville qui permettent de profiter, temporairement, d'un espace pour le faire vivre ;
- le rapport au temps et à l'espace.

Ainsi, nous avons souhaité organiser un petit-déjeuner débat sur le sujet avec **Claire Revol**, Maîtresse de conférence à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine - Université Grenoble-Alpes.

Mais c'était sans imaginer **l'épidémie de Covid-19** qui a frappé... et la mise en place d'un strict confinement qui a tout chamboulé, nos rapports aux rythmes, aux espaces et au temps !

En effet, les contraintes spatio-temporelles liées au confinement (1h de déplacement accordée par jour dans un rayon de seulement 1km) ont permis à chacun d'expérimenter les avantages et inconvénients de son environnement : présence d'espaces végétalisés / de loisirs, espaces mono-usage qui ne répondent pas à nos attentes et ne s'adaptent pas ou inversement, des ambiances sonores apaisées, etc.

L'éclairage de Claire Revol, a mis en évidence l'importance de la structure rythmique, le rôle de la récurrence, le nécessaire temps de « respiration » et l'espace qui doit le permettre, la tendance à « remplir temps et espaces » qui peut être un non-sens, l'universalité du temps, le temps comme marqueur social etc.

Et les échanges ont tracé le portrait de **la chronotopie comme une solution aux enjeux** :

- de convivialité et de bien-être entre usagers ;
- d'expérimentation in situ et d'ajustements ;
- d'agilité (mutualisation, réversibilité, adaptabilité des espaces) ;
- de composer avec les temps et ainsi d'adapter l'offre servicielle à la temporalité ;
- de dynamiser le territoire et de tendre vers une économie de partage ;
- de préserver l'environnement grâce à l'optimisation des ressources (humaines, naturelles, économiques et foncières) ;
- d'être des lieux supports au changement de mode de penser et faire le territoire.

### De quoi parle-t-on ?

Du grec ancien χρόνος, khronos (« temps ») et τόπος, topos « lieu », l'étymologie du mot le définit comme un lieu qui, en fonction du facteur temps, a différentes fonctions.

Les différents temps ... une multitude de possibilités ! On peut parler de : jour / nuit, travail / loisir, été / hiver, rapidité d'accès / lenteur.

**Un espace chronotopique permet d'accueillir différents usages en fonction des temporalités.** L'exemple le plus probant est la place du village qui s'adapte pour accueillir : le marché hebdomadaire, le stationnement, le banquet/la fête du village, les vœux du maire, la déambulation et les temps de jeu et de pause pour certains usagers, etc.

Alors que s'est-il passé ? Quand nos espaces ont-ils perdu la capacité d'accueillir la diversité de nos usages ?

A travers une série de petits déjeuners débat dans des lieux inspirants, nous avons pu échanger autour d'initiatives chronotopiques, débattre sur les conditions de réussite et identifier les points de vigilance. La matière, ainsi collectée a contribué à cette publication et sera enrichie au fil du temps.

# INTRODUCTION

Parmi les principaux enseignements, on note :

- faire pour et donc avec l'humain ;
- définir un cadre commun pour limiter les conflits d'usages ;
- utiliser l'agilité, l'adaptation pour pérenniser l'aménagement ;
- intégrer cette réflexion dès la phase de programmation pour donner une impulsion ;
- ne pas oublier ceux qui vivent les « délaissés urbains » (sans-abris par exemple) dans cette intensification spatiale et temporelle des m<sup>2</sup>.

Alors oui, faisons de la chronotopie une solution pour lutter contre l'étalement urbain mais surtout pour **préserver nos ressources, profiter des espaces à tout moment, ré-enchanter les lieux et les liens entre vivants.**

Cette publication vous emmène à la rencontre de ceux qui font la chronotopie (depuis toujours, aujourd'hui, demain !) autour de :

- l'Édito de Thierry Paquet ;
- la chronotopie une solution à de multiples enjeux ;
- un glossaire ;
- des fiches retours d'expérience.



# Communauté

## Aménagement des Territoires

---

### Pourquoi un book d'initiatives ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes regorge d'expériences chronotopiques. Ce book vise à les mettre en lumière pour en tirer des enseignements et ainsi faciliter le développement de nouveaux projets.

#### Ses objectifs sont multiples :

- Mettre en avant une **diversité de projets** chronotopiques à travers différentes **typologies** de temporalités : journalières, hebdomadaires, mensuelles, saisonnières, annuelles et leurs récurrences ;
- Mettre en avant une variété de **porteurs et d'acteurs** mobilisés - promoteurs, bailleurs, collectivités territoriales, collectifs de citoyens, entreprises et associations ;
- Apporter des **réponses à des problématiques** concrètes - modèle économique, montage juridique et foncier, problématiques techniques, etc. ;
- Souligner la **vocation plurielle** de ces projets - lutter contre l'étalement urbain, optimiser l'usage de ressources (naturelles, financières, humaines et foncières), créer des espaces de vie, vecteur de lien social, etc.;
- **S'enrichir avec le temps** et les expériences
  - une publication évolutive dont les sections «expériences et acteurs de la chronotopie» pourront être complétées avec de nouvelles ressources.

*Vous souhaitez rejoindre la dynamique ?*

### Des initiatives ou acteurs à valoriser ?

Faites-nous part de vos projets régionaux afin d'alimenter ce book d'initiatives : [contact@ville-amenagement-durable.org](mailto:contact@ville-amenagement-durable.org)

### Intéressé par les aménagements chronotopiques ?

Rejoignez la Communauté Aménagement des Territoires :  
[www.ville-amenagement-durable.org/Communaute-Amenagement-des-territoires](http://www.ville-amenagement-durable.org/Communaute-Amenagement-des-territoires)



crédit photo : Sarah Michel

**Notre partenaire relecture :**



Aménagement du territoire, mobilités, rythmes scolaires, horaires d'ouverture des services au public, et notamment des bibliothèques, ouverture des commerces le dimanche, vie nocturne, prise en compte du temps dans les territoires ruraux... sont autant de thèmes que touchent les politiques temporelles et le réseau Tempo territorial.

Créée en 2004, l'association Tempo territorial constitue le réseau national des acteurs des politiques temporelles. Elle réunit des collectivités, des organisations scientifiques, des associations, des consultants, des experts, des individus sensibilisés au sujet de la conciliation des temps de vies.

Le réseau Tempo, c'est d'abord un lieu d'échanges de bonnes pratiques, sur des sujets d'actualités portés par les territoires adhérents. C'est un lieu de partage, d'apprentissage, de mutualisation, de coopération entre acteurs des politiques temporelles, de manière à :

- Accompagner les acteurs des territoires dans la mise en œuvre des politiques temporelles locales ;
- Intégrer la dimension temporelle, dans l'ensemble des politiques publiques déclinées par une collectivité locale avec par exemple : l'urbanisme, l'aménagement (chrono aménagement, occupation temporaire, modularité des programmes, ville du ¼ d'heure ...), ou l'environnement (l'impact de nos rythmes de vies) ;
- Et ainsi, permettre le débat public, à l'échelle locale, nationale et européenne sur les pratiques temporelles entre pouvoirs publics, entreprises, habitants, salariés, usagers et leurs représentants.

Le réseau Tempo, c'est aussi un lieu de ressources, de formations, un lieu d'événements pour débattre de sujets d'actualités (la ville du quart d'heure, la polyvalence des bâtiments par exemple...) et de collaborations, avec le GART, l'ANCT ou le réseau européen piloté par Barcelone.

En savoir plus : [www.tempoterritorial.fr](http://www.tempoterritorial.fr)

[contact@tempoterritorial.fr](mailto:contact@tempoterritorial.fr)

# Une solution pour :

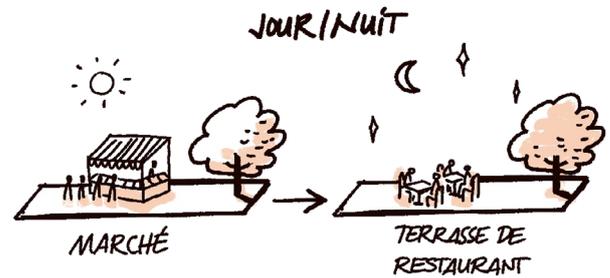
## ► Repenser les espaces et lutter contre l'étalement

À l'époque actuelle où l'étalement urbain et l'urbanisme monofonctionnel montrent leurs limites, la **mutualisation des espaces** formule une réponse au besoin d'une conception renouvelée de la ville.

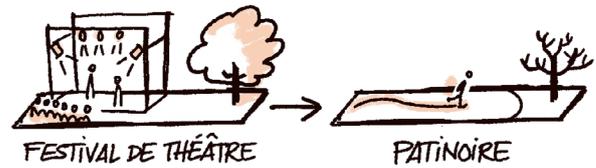
**Rendre commun** un lieu dans le temps invite à une transformation de la ville sur elle-même, pour la réactiver, plutôt que la réinventer. In fine, par la mutualisation des espaces, la chronotopie permet la transformation de ressources et de lieux sous-exploités, voire oubliés, en de véritables espaces hybrides où les fonctions et les humains se superposent, se suivent, se conjuguent, au sein d'un seul et même espace.

Un espace mutualisé entre plusieurs structures qui proposent des activités différentes **permet de limiter l'occupation du sol** par des équipements monofonctionnels. Ainsi, on combine les fonctions au sein d'un même espace et l'usage de cet espace est, quant à lui, réparti dans le temps.

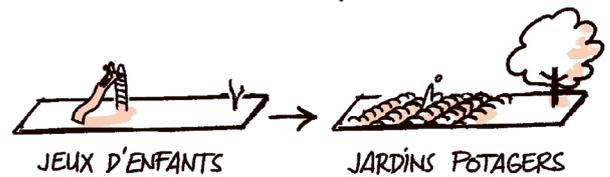
### RYTHMES



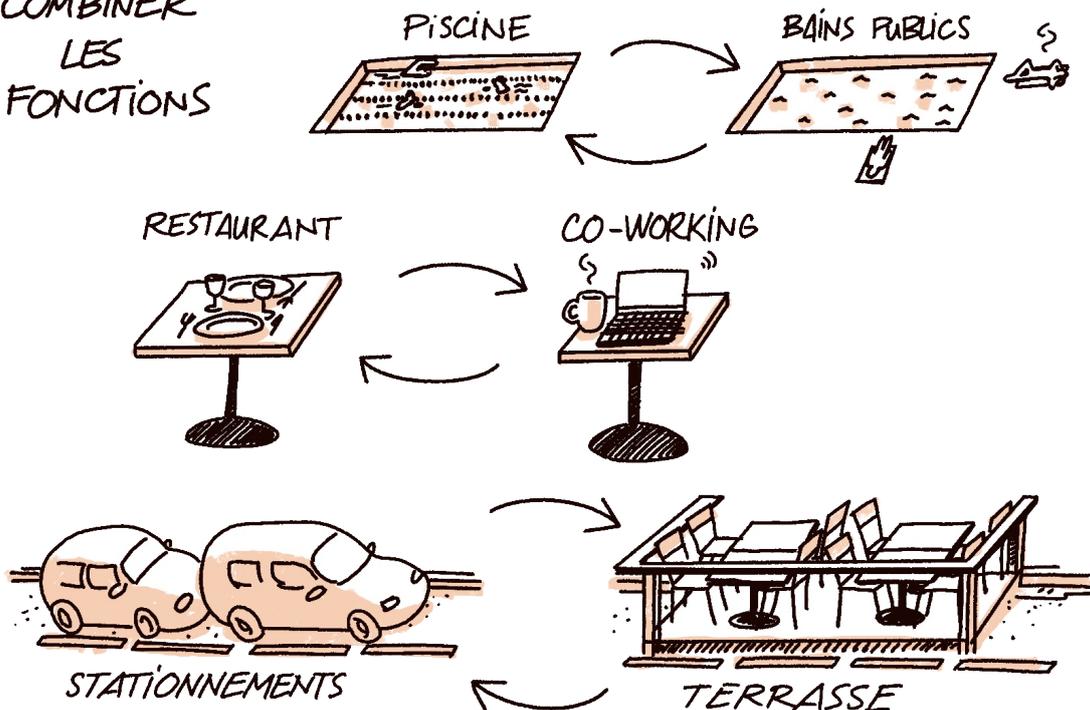
### SAÏSONS



### ANNÉES



### COMBINER LES FONCTIONS



La chronotopie propose de réinventer les manières de faire en urbanisme pour **identifier les opportunités de combinaison et de succession d'usages au sein d'un même lieu**. Elle suppose de porter un nouveau regard sur les espaces existants ou envisagés. L'espace peut avoir de multiples facettes, bien que figé car construit, il peut évoluer, être rythmé par la succession voire la synergie d'usages dans le temps. Ces lieux chronotopiques invitent et provoquent la rencontre entre usagers et usages diversifiés, ils en deviennent d'autant plus vivants et intenses.

L'aménagement chronotopique revendique des **modalités alternatives de fabrication de l'espace**. Il suppose une coopération entre ceux qui le vivent et l'habitent et ceux qui le dessinent.

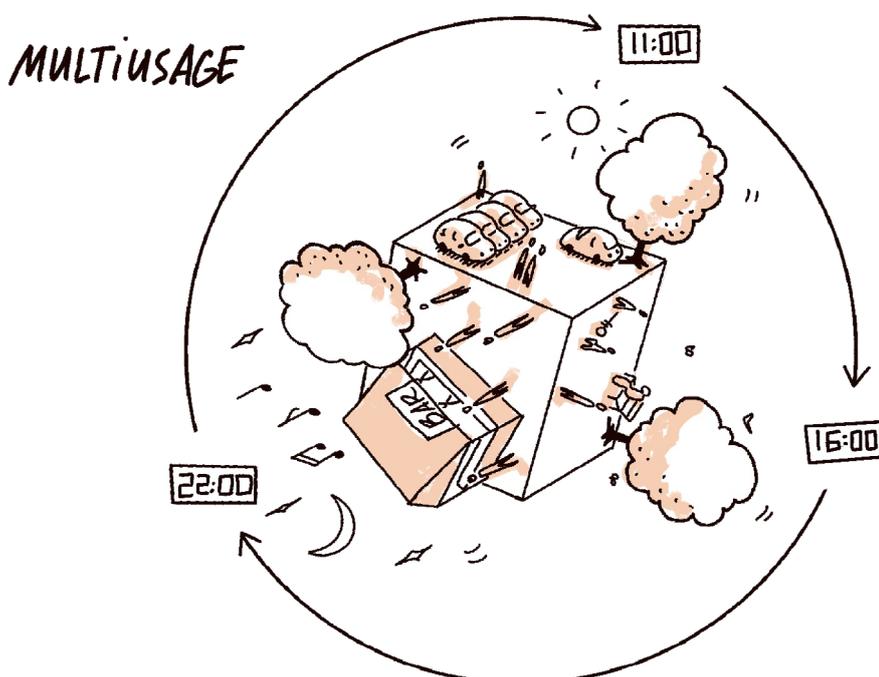
En appliquant la chronotopie à l'aménagement **on se donne l'opportunité d'expérimenter**, de tester, d'analyser les retours terrain et d'ajuster l'espace pour qu'il réponde aux besoins (présents et futurs). Certes, cela suppose d'envisager la livraison d'un espace comme un commencement et non pas comme une remise de clé, mais les avantages de cette méthode sont visibles à court terme (dynamique sociale autour de l'expérimentation, baisse des incivilités, meilleure appropriation des aménagements par tous etc.). Ici on mise sur l'expertise d'usage, qui dicte et affine le programme de l'aménagement pour que les usages se succèdent sans encombre, et que des lieux adaptés aux activités et usagers puissent naître.

**La réversibilité** est un principe invariant d'un aménagement chronotopique, qui se doit d'évoluer et de se transformer avec le temps et les usages qu'il abrite. Au même titre, et à la cadence des expériences, des besoins et des envies d'un territoire, l'aménagement chronotopique se transforme, et vit.

**Permettre la réversibilité** nécessite assurément de porter une réflexion sur les modes de conception, pour que la place de stationnement d'hier soit la place publique de demain, pour que l'école en semaine devienne une bibliothèque le week-end.

La réversibilité permise par l'aménagement chronotopique esquisse une réponse aux **besoins d'agilité des espaces** à l'aube des bouleversements environnementaux et sociétaux.

Penser des espaces évolutifs ou réversibles, c'est admettre que le futur est inconnu, et accepter que nos quotidiens évoluent, qu'ils ne se ressembleront pas d'ici 10, 20 et 30 ans. C'est offrir aux espaces la capacité de s'adapter. C'est penser la conception de l'espace comme un processus évolutif et ajustable à la conjoncture sociétale. C'est en phase programmation que la réflexion chronotopique doit être impulsée pour être pleinement aboutie.



# Une solution pour :

## ► Optimiser l'utilisation de ressources

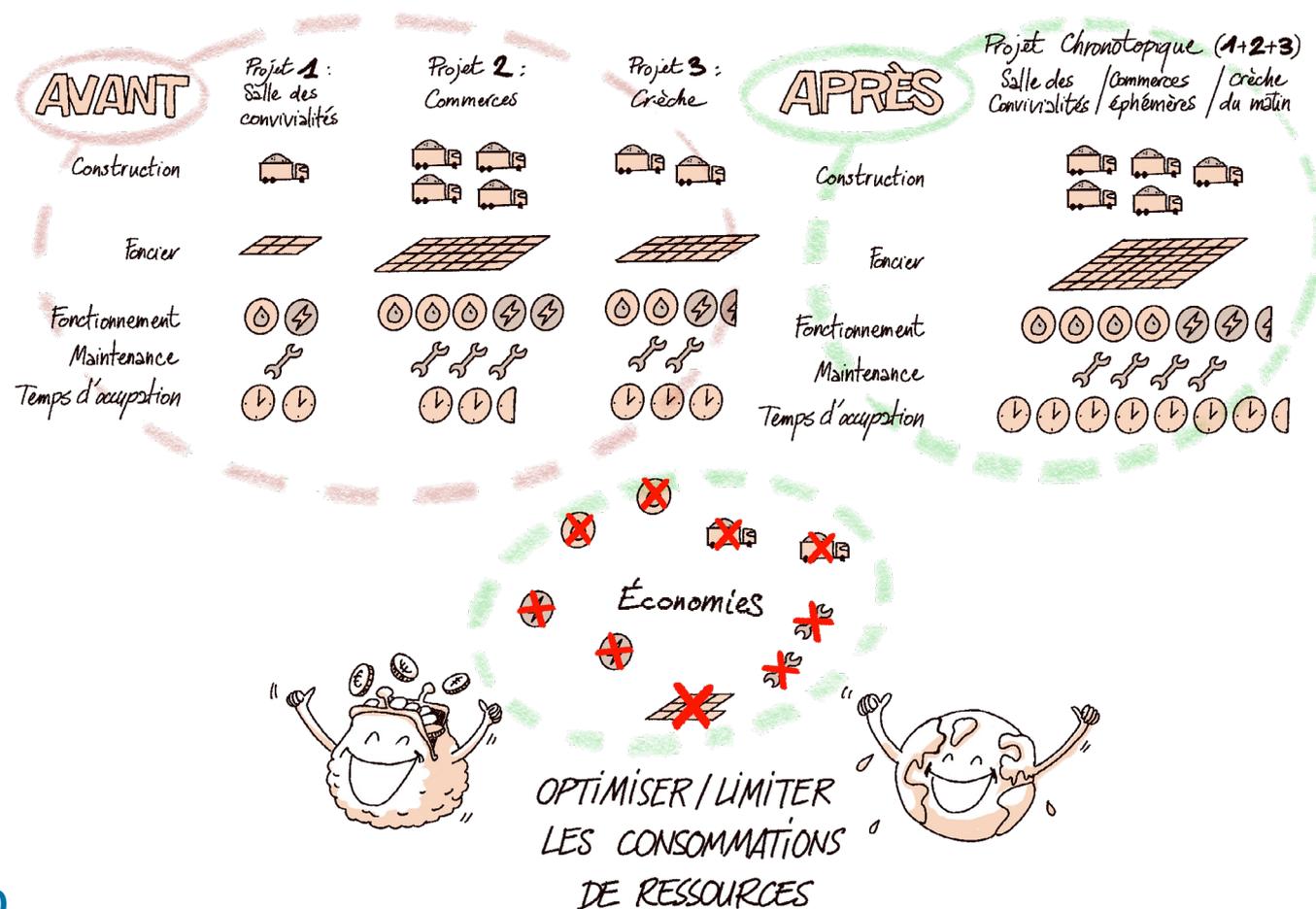
Sachant que nos équipements et espaces publics ne sont utilisés généralement que la moitié de leur temps et de leur capacité, il convient de mutualiser et diversifier plusieurs usages sur un même espace. Cela permet d'optimiser l'utilisation de ressources naturelles, financières et humaines en maximisant sa durée de vie et son utilisation.

En effet, concevoir des espaces pluriels permet de **lisser tout au long du cycle de vie de l'opération (construction, vie, recyclage / réemploi) les consommations en ressources et énergie nécessaires**. Foncier, matériaux de construction, équipements embarqués, énergie nécessaire au fonctionnement, entretien et opérations de maintenance représentent des coûts environnementaux (et financiers) importants qui sont ici mutualisés et répartis sur plusieurs fonctions.

Par exemple, la salle des fêtes communale peut trouver de nombreux autres usages lorsqu'elle n'est pas utilisée pour sa fonction première : exposition ; projection/débat ; cantine scolaire ou professionnelle ; tiers-lieux culinaire; salle de motricité / sport ; espace de co-working ; permanence associative etc. Tout est possible en fonction des besoins identifiés.

Si l'approche en coût global met en exergue le fait que ces aménagements **peuvent coûter plus chers en conception** (projet non-standard : temps de co-construction parfois plus long, montages juridiques "nouveaux", mobilisation d'une multitude d'acteurs etc.), **le bilan reste néanmoins positif** : économie de ressources, coûts d'entretien partagés etc.

Par ailleurs, pour répondre pleinement aux enjeux environnementaux, **ces aménagements supposent une certaine frugalité**, sobriété et leur impact carbone est minimisé par un taux d'occupation élevé. Ils contribuent également à freiner l'étalement urbain pour tendre vers l'objectif du **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**.



## ► Ré-enchanter les lieux, supports de lien social

Les espaces chronotopiques se définissent par l'hybridation des usages. Plus qu'une production d'objets architecturaux et urbains figés, **ce sont des situations spatiales et humaines** qui sont proposées. La succession des usages dans le temps fait vivre l'espace et intensifie son urbanité, sa dimension collective, commune et sociale.

Parce qu'ils sont conçus pour être adaptés à une diversité de publics et de besoins, parce qu'ils supposent un éventail d'activités important, parce qu'ils peuvent permettre et provoquer la rencontre entre différents publics, et, parce qu'ils sont vecteurs d'animation territoriale, **les aménagements chronotopiques créent des lieux de la vie sociale et collective.**

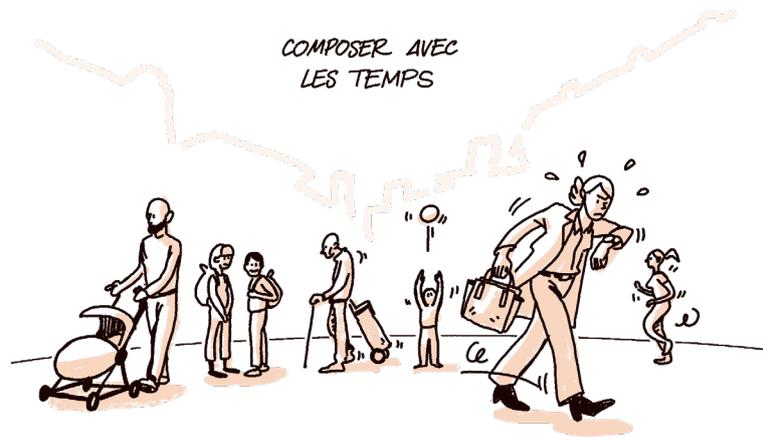
## ► Composer avec les temps

Le temps est une notion complexe. **Universel**, parce qu'il s'impose à tous de la même manière, il passe ; **subjectif**, car la perception de ce même temps varie en fonction de critères sociologiques et environnementaux (âges, CSP, localisation, culture, etc.) ; **actif**, car nous restons maîtres des choix que nous faisons pour l'occuper !

Les temps sont multiples par : leurs fonctions (temps du vivant/physiologiques ; temps de pause / de respiration; temps sociaux; temps de loisir) et leurs découpages (heures, jours, saisons, années et leurs éventuelles récurrences).

L'espace-temps est le lien entre un espace support et un usage temporel. Par exemple, un même trajet domicile-travail peut être perçu différemment en fonction de la personne mais aussi de la qualité de l'espace parcouru et de la fiabilité du temps de trajet.

RALENTIR



En effet, il peut être considéré comme un temps de pause, de respiration, de loisirs, d'activité physique s'il se fait à vélo sur un parcours agréable et sécurisé ou alors comme un temps de stress physiologique s'il se fait seul, au volant d'une voiture entre klaxons et bouchons !

Aujourd'hui, modes de vie, NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication), crise sanitaire, sociale et climatique entraînent des perturbations des rythmes quotidiens et une dilution des espaces. Par exemple, la technologie nous permet de travailler à chaque heure du jour et de la nuit = perturbations des rythmes ; et ce depuis n'importe quel endroit = dilution des espaces. Emergent ainsi de nouvelles attentes des usagers vis à vis des espaces dans lesquels ils évoluent. Pour certains, une tendance à vouloir occuper le temps à tout prix ; pour d'autres une volonté de ralentir et de retrouver des temps de pause.

Pour apporter la juste réponse, le recours aux diagnostics temporels peut être le préalable à toute démarche chronotopique. En effet, l'analyse des rythmes, attentes et besoins des usagers au regard de l'offre existante permet de faire des choix de manière plus éclairée.

Proposer des aménagements chronotopiques permet d'optimiser un espace en fonction des temps, mais c'est aussi **profiter des temps pour diversifier les usages d'un espace.**

# Une solution pour :

## ► Accroître l'attractivité d'un territoire

Pour se dessiner, se réaliser et vivre, l'aménagement chronotopique cherche à **mobiliser toutes les forces en présence sur un territoire** (habitants, associations, entreprises, etc.). Sa capacité d'adaptation, son agilité, lui confère une grande force lorsque le territoire fait face à un imprévu (ex. besoin d'un centre de dépistage dans un contexte de crise sanitaire) mais aussi face à des opportunités (ex. accueil d'un événement de grande renommée).

Ainsi il contribue à l'**attractivité du territoire** (revitalisation, levier économique, touristique & associatif, bien-vivre ensemble) et ce, à différentes échelles (îlot, quartier, commune, ville et territoire).

## ► Favoriser le développement d'une société plus résiliente

Envisager des espaces pluriels peut aller à l'encontre d'une vision "mono-fonctionnelle", un lieu = un usage, qui est une des traductions la plus opérationnelle de la planification urbaine. Pour que de tels aménagements prennent vie, **des changements en terme de mode de faire doivent s'opérer**. Les acteurs de l'aménagement en faisant évoluer leurs pratiques métiers, les citoyens / usagers en se réappropriant et s'impliquant dans la gestion de l'espace et de ses usages, les gestionnaires en envisageant de nouveaux modes de gouvernance ; le monde juridique en adaptant les différents outils, etc.

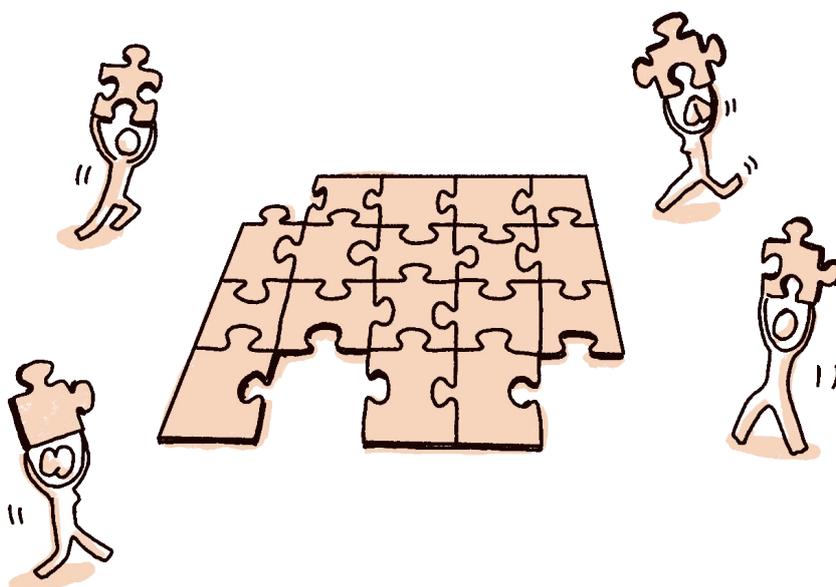
Mais c'est aussi grâce à ces espaces que les comportements changent. Il faut donc **prendre le risque, oser le pas de côté** pour faire évoluer notre espace-temps.

Aujourd'hui, changer les pratiques des espaces en fonction des moments de la journée demande un effort individuel, mais surtout une flexibilité dans les rapports sociaux. Une ville chronotopique favorise les temps pluriels, permet à chacun de fonctionner à son propre rythme. L'uniformisation des rythmes devient une pratique du passé.

Toutefois, pour transiter du temps uniformisé au temps diversifié, **nous devons basculer petit à petit du temps court au temps long**.

La psychologie du temps nous explique que l'expérience du temps peut varier d'un individu à l'autre, influençant ses choix de modes de vie. En grande partie, les variables qui déterminent cette expérience sont les bénéfiques "proches" ou "lointains", sources dudit comportement. Réduire sa consommation d'énergie paraît plus attrayant s'il est question de réduire sa facture d'électricité que changer le climat, par exemple. Or, c'est la perspective du temps long (vouloir changer le climat) qui a une plus forte influence dans l'adoption pérenne des comportements résilients.

### CO-CONSTRUCTION



Ces facteurs sont déterminants pour évaluer les bénéfices des villes chronotopiques, puisque pour la société urbaine cela devient un choix de mode de vie. L'injonction à adopter un rythme de vie centré sur l'efficacité conduit la société à faire les activités dans des temps courts à résultats visibles, donc dans une perspective temporelle à court terme.

Ainsi, en orientant le choix des comportements quotidiens à obtenir des résultats immédiats, le contexte social ne favorise pas le changement de perception du temps.

Comment passer outre ? C'est, par exemple, grâce à la **création de liens sociaux de qualité** que les personnes peuvent retrouver le temps long et un équilibre dans la perception du temps. Partager des expériences significatives avec d'autres personnes ouvre à l'expérience du temps présent, la coopération et la capacité de créer des environnements d'usages éphémères.

La succession d'usages et d'usagers au sein d'un seul et même espace présume une organisation coordonnée des temps dans cet espace. Le succès d'une telle entreprise repose sur l'identification du périmètre d'action, des besoins (matériels et immatériels) et des acteurs nécessaires au bon fonctionnement de chaque usage.

La conjugaison, sans encombre ou mésusages répétés, induit donc le besoin d'une mise en commun de ces prérequis pour définir collectivement le périmètre d'intervention de chaque usage.

Si la juxtaposition de gouvernances propres à chaque usage semble pouvoir être envisagée, elle négligerait un des sens de la chronotopie, **le partage**. La répartition des temps dans l'espace créé plus qu'une optimisation temporelle, elle crée une vie collective basée sur l'imbrication des usages. « L'identité » d'un lieu chronotopique ne se résumant pas à la somme de ces parties, il apparaît nécessaire d'envisager une imbrication d'échelles de gouvernance, pour convenir à chaque usage tout en tenant compte des interactions existantes et souhaitables entre chaque usage.

## QUELLES GOUVERNANCES ?



# Une solution pour :

## ► Et maintenant, et après ?!

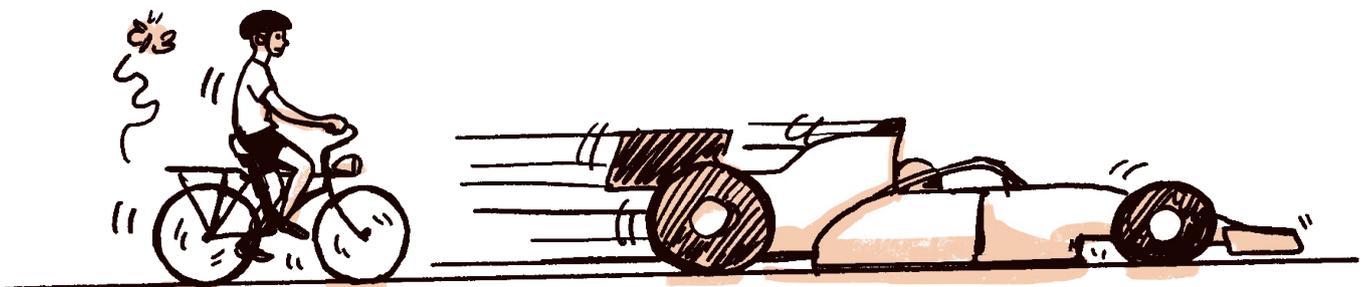
Les bouleversements et la prise de conscience en notre **capacité d'agir**, à notre échelle, ont permis de voir l'émergence d'une multitude d'initiatives qui rentrent dans le champ de la chronotopie. Tous, acteurs politiques, concepteurs, usagers cherchent à se réappropriier les rythmes, que ce soit dans le cadre de leur vie personnelle ou professionnelle. Chacun d'entre nous veut **pouvoir prendre le temps d'être maître de son temps !** Et l'aménagement du territoire peut en être le facilitateur.

A travers cette immersion en terres chronotopiques, nous avons constaté que **historiquement l'espace public était par essence chronotopique** (la place centrale, où l'on fait tout et l'on croise tout le monde). Mais les besoins ont changé, les attentes également, **nous avons donc pris l'habitude d'apporter des réponses sectorisées** où toute activité a son espace dévolu.

**Aujourd'hui, nous percevons les limites de ces pratiques :** espaces délaissés, liens sociaux inexistant, espace mono-usage ... ou finalement on ne se retrouve plus ... ni dans le temps, ni dans l'espace.

Alors oui, faisons de la **chronotopie** une **SOLUTION**.

Et ce, même si parfois les initiatives paraissent un peu alambiquées, propulsées, désynchronisées, elles fleurissent et ouvrent les voix d'une chronotopie appliquée. **Appliquée puisque ancrée sur son territoire et liée aux vivants qui le parcours.** Diagnostics temporels, occupations éphémères/temporaires/transitoires, tiers-lieux, espace multi-usages, transparence, concertation et expérimentation sont les outils d'une chronotopie heureuse pour demain.





# Glossaire

Ce glossaire, non exhaustif, permet de définir certains concepts en lien avec la chronotopie.

## Chronostyles

Ils rendent compte des rythmes des habitants dans leurs manières d'organiser leurs temps selon des variables sociodémographiques (âge, genre, revenu, localisation, niveau de diplôme, statut professionnel, etc.).

## Chronotope

Représentation spatio-temporelle des activités, reliant la ville bâtie à la façon dont elle est investie par les activités sociales.

## Chrono-urbanisme

Met la temporalité du citadin au cœur de la conception de son lieu de vie. Ce regard propose de repenser la ville dans sa temporalité en pensant en même temps la ville qui travaille, la ville qui dort, la ville qui s'approvisionne et la ville qui se divertit pour sortir du zonage urbain alors essentiellement conçu de façon spatiale. Ce courant urbain conseille par exemple d'étendre les plages horaires d'accès de lieux de services publics mais également des lieux de vie ainsi que les temporalités du secteur privé afin de réduire les ségrégations temporelles des citadins. (mouvement de l'urbaniste et sociologue François Ascher)

## Chrono-urbanisme/aménagement

Propose de repenser la ville à l'aune des temporalités pour sortir d'un zonage urbain essentiellement conçu de façon spatiale. Le chrono-urbanisme propose d'optimiser l'utilisation de l'espace urbain en l'organisant selon les rythmes de vie des d'usagers (journée, semaine, année). (Source: Plateau Urbain)

## Conflits temporels

Tensions générées par des usages simultanés et antagonistes d'un lieu. Ils ont conduit au développement de « chartes locales des usages » (Mairie de Paris, 2009) dont les chartes nocturnes car la nuit est un moment particulièrement conflictuel.

## Convivialité

Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent. L'outil convivial est un concept introduit par Ivan Illich dans *La convivialité* (Tools for conviviality, 1973) « pour formuler une théorie sur une société future à la fois très moderne et non dominée par l'industrie ». Il nomme « conviviale » « une telle société dans laquelle les technologies modernes servent des individus politiquement interdépendants, et non des gestionnaires ».

## Démontabilité

Capacité d'un bâtiment à être démonté de façon non destructive, pour le déplacer, ou pour restituer le site à son état d'origine. S'applique aussi aux systèmes constructifs et assemblages.

## Diagnostics temporels

Dans un contexte de diversification et d'individualisation des temps de vies, les services publics locaux sont confrontés à une multiplicité d'attentes de la part des usagers. Il n'y a pas de réponse unique qui chaque fois doit être adaptée au profil temporel du territoire. Il est alors nécessaire de réaliser un diagnostic temporel du territoire, qui va permettre de :

- mieux connaître les rythmes et attentes et besoins des usagers,
- un diagnostic de l'offre existante sur le sujet traité, ( bibliothèques, piscines, etc...) avec les horaires de présence et d'ouvertures,
- et des préconisations en terme de mise en place.

## Ecologie temporelle (à venir)

### Espace-temps

En physique, l'espace-temps est une représentation mathématique de l'espace et du temps comme deux notions inséparables et s'influencent l'une l'autre. En réalité, ce sont deux versions (vues sous un angle différent) d'une même entité. La chronotopie intègre la notion d'expérience de l'espace-temps, le vécu, le ressenti, qui peuvent être influencés par la qualité de l'espace qui accueille un usage à un temps donné.

## Expérimentation urbaine

Démarche de projet fondée sur l'intervention in situ, qui a pour objectif de tester la pertinence de formes, de fonctions, de modes de gestion, de financement ou de gouvernance. L'expérimentation urbaine se déploie de manière circonscrite dans l'espace et le temps, en vue de sa diffusion. Elle autorise une adaptation et une réversibilité des propositions. L'expérimentation peut suivre des hypothèses initialement préétablies, ou bien laisser émerger des phénomènes et usages inattendus et non programmés. (Plateau Urbain).

## Flexibilité

Caractérise la souplesse d'une organisation / d'un territoire / d'un aménagement à s'adapter à l'évolution des demandes et de l'environnement.

## Gouvernance

Concept représentant la manière dont un domaine d'activités est gouverné. Elle renvoie à un système comprenant des entités décisionnelles et des règles communes. Dans le cadre de la chronotopie, on retrouve des modèles de gouvernance multi-partie, équitable (1 structure/1 personne = 1 voix), où les règles sont établies de manière collective.

## Hybridation

Réversibilité progressive du fait d'une liberté de l'espace, d'une indétermination des usages ou d'une programmation plurifonctionnelle au sein d'un même bâtiment.

## Intensification des usages

Fait d'intensifier, de multiplier et de diversifier les usages d'un lieu en augmentant le rythme des activités qu'il accueille.

## Modularité / évolutivité

Capacité à la flexibilité et à l'élasticité d'un espace afin de faciliter les changements d'affectation.

## Mutualisation

Partage par des individus ou groupe d'individus, de biens, de logements, d'équipements (ménagers, outils, moyens informatiques, etc) ou de moyens de transport de manière à optimiser l'accès à ces ressources et leur rentabilité (par le partage des coûts, frais d'entretien, assurance, réparation, etc.). Elle est parfois appliquée sous forme de services mutualisés par certaines collectivités.

## Occupation temporaire

L'occupation d'un espace ou d'un bâtiment vacant désigne l'installation et l'appropriation du site par ses différents acteurs et actrices, en y donnant un ou plusieurs usages, mais aussi la création d'une communauté, et ce, pendant une période donnée. (Plateau Urbain).

## Politiques temporelles

Apparues en Italie au milieu des années 1980, les « politiques temporelles » trouvent leurs origines dans une revendication de genre. Des femmes militent pour une gestion du temps de travail, familial, domestique, civique plus équilibrée entre les hommes et les femmes.

À partir de l'exemple italien, les politiques temporelles se sont diffusées en Europe (politiques sociales favorables à la prise en compte de l'égalité des genres et de la qualité de vie). En France, l'État, par l'intermédiaire de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), a joué un rôle primordial, qui dans le cadre du programme prospectif « Territoires 2020 », crée en 2000 un groupe de travail baptisé « Temps et territoires ».

Elle sont considérées comme des politiques publiques permettant de gérer et réguler les rythmes urbains, mais aussi comme des politiques ancrées dans les expériences et pratiques vécues, et ce à plusieurs échelles et horizons d'espace et de temps.

Actuellement une dizaine de collectivités ont mis en place ces politiques temporelles sur leur territoire, pilotées par un bureau des temps, ou mission temps etun.e élu.e référent.e.

# Glossaire

---

## Porosité

Poros (passage) et sitas (espaces) désigne l'ensemble des vides (pores) du tissu urbain qui permettent la circulation d'éléments. On peut distinguer 2 types de porosité : directe (physique) et indirecte (visuelle).

## Réversibilité

Aptitude d'un ouvrage, neuf ou existant, à changer facilement d'usage plusieurs fois dans le temps.

## Rythme

Pour Henri Lefebvre et Catherine Régulier, le rythme constitue la forme temporelle de notre quotidien, comprenant des successions d'actes, de faits et gestes, des alternances d'absences et de présences, d'heures pleines et creuses. Conformée à des règles et des normes sociales, l'organisation temporelle de la vie quotidienne résulte d'un aménagement tant intérieur qu'extérieur, tout autant personnel que social. Les différents éléments temporels (rythmes naturels, tempo des horloges, temps sociaux, rythmes individuels, temps privés, rythmes publics, etc.), s'entremêlent et interagissent sans cesse entre eux. Il en ressort des ajustements, des synchronisations, mais aussi des perturbations, des luttes.

## Synergie

Phénomène par lequel plusieurs facteurs agissant ensemble créent un effet global ; un effet synergique est distinct de tout ce qui aurait pu se produire si chaque facteur avait opéré isolément, que ce soit chacun de son côté ou tous réunis mais œuvrant indépendamment. Il y a donc l'idée d'une coopération créative. Le terme possède ainsi couramment une connotation positive, il est utilisé pour désigner un résultat plus favorable lorsque plusieurs éléments d'un système ou d'une organisation agissent de concert.

## Urbanisme circulaire

Modèle alternatif inspiré des principes de l'économie circulaire appliqués à la fabrication de la ville. C'est un appel à inverser les priorités en allant chercher la réponse à nos besoins de développement urbain dans l'emprise de la ville déjà là (intensifier, transformer, densifier, recycler les espaces urbains plutôt qu'obsolescence qui conduit à la vacance). Les boucles de l'urbanisme circulaire sont donc des alternatives à la consommation de nouveaux sols naturels ou agricoles. (Source : Sylvain Grisot)

## Urbanisme dynamique

Prise en compte des rythmes urbains comme une donnée et un outil pour organiser et aménager globalement la ville, et plus particulièrement les rues. Il cherche à influencer les rythmes urbains, notamment issus des déplacements (vitesse, fréquence, pic d'affluence, embouteillage, vacance des stationnements, etc.) et à s'y adapter en prenant en compte plusieurs dimensions du temps : les cadres temporels, les chronostyles et les vitesses.

## Urbanisme éphémère

Avec sa dimension événementielle voire festive, il transforme, renverse voire subvertit temporairement les logiques d'usage des lieux et espaces publics ou privés dans une dynamique de réversibilité fonctionnelle - Fait partie de l'urbanisme temporaire.

## Urbanisme tactique

Permet de répondre à de nouveaux usages ou à des situations d'urgence en recourant à des aménagements provisoires et modulables - Fait partie de l'urbanisme temporaire.

## Urbanisme temporaire

Action d'organiser et d'aménager temporairement des espaces, publics ou privés, ouverts ou bâtis, occupés ou inoccupés, afin d'en stimuler les usages, d'y amplifier les échanges et d'y générer des pratiques à court terme dans une perspective de valorisation, (ré)investissement social et transformation spatiale à long terme. (Source : B. Pradel).

### **Urbanisme transitoire**

Occupation temporaire de locaux vacants ou d'espaces ouverts par une diversité d'usages et d'usagers ayant pour finalité d'enrichir et/ou de valoriser un projet d'aménagement à venir. C'est l'occasion d'être à l'écoute du territoire, d'expérimenter, d'inspirer et de découvrir des usages inattendus. – Fait partie de l'urbanisme temporaire.

### **Ville du Quart d'Heure**

Notion, portée par l'urbaniste Carlos Moreno notamment, qui s'attache à imaginer une ville où les fonctions sociales urbaines essentielles « habiter, travailler, s'approvisionner, se soigner, apprendre, s'épanouir » sont toutes accessibles en moins de 15 minutes à pied ou à vélo. C'est une ville qui crée du lien grâce à la technologie, aux collaborations et au maillage urbain. Elle se repense en intégrant une mixité de service et d'usage et en privilégiant la densité urbaine à l'étalement urbain pour offrir une ville à échelle humaine.

### **Ville malléable / adaptable**

Ville qui se laisse facilement façonner, une cité où la gouvernance est souple et où un système de citoyens, d'acteurs et de décisions très réactifs travaille en bonne intelligence au service de tous sans craindre d'expérimenter. La ville malléable sait s'adapter, courir et se reposer pour le bien-être et l'épanouissement de la population. Cela suppose un espace agile, souple, élastique qui doit pouvoir changer et retrouver sa configuration d'origine après contraction, dilatation ou déformation. L'approche prend en compte les dimensions spatiales et temporelles : elle est chronotopique, dans l'objectif de passer d'une logique de gain de temps à celle de qualité du temps. (Source : Luc Gwiazdzinski)

### **Ville servicielle**

Avec l'émergence de l'économie de la fonctionnalité, qui consiste à échanger de l'usage plutôt qu'un bien (par exemple du km parcouru plutôt qu'une voiture), la ville doit revoir et adapter les services qu'elle propose à ses usagers/habitants/consommateurs/producteurs pour rester attractive. Ainsi, les services de mobilité, de logistique urbaine et tous les services publics doivent mener une réflexion pour offrir des services novateurs (souvent couplés à l'outil numérique) pour satisfaire l'évolution des demandes.

# REMERCIEMENTS

## **Merci aux acteurs des projets, membres de l'action collective et partenaires qui ont contribué au book :**

Thierry Paquot ; Claire Revol ; Lucas Ciceron ; Camille Lamouille - ELVEOR ; Lucie Verchere - Réseau Tempo Territorial ; Severine Cledat - Sites & Cités ; Florence Fombonne Rouvier - CAUE Savoie; Alice Donguy - AIA ENVIRONNEMENT ; Daniel Schoen - AA Lyon ; Gaulhier Reynaud et Inès Cheikh - ALTO STEP ; Philippe Garnier - Maire de Meys ; Nicolas Bory - Ville de Trevoux ; Bérénice Dagot - Ville de Lyon; Julie Pinson et Benjamin Pradel - Intermède

# BIBLIOGRAPHIE

## **Acteurs, bibliographies et sites ressources :**

Tempo territorial, Réseau national des acteurs des démarches temporelles

Mission Temps de la Métropole de Lyon

Prendre en compte le temps dans l'aménagement, Guide Pratique

Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme, Sandra Mallet, Espaces-Temps.net

Laboratoire Architecture Anthropologie (LAA), responsable Alessia de Biase (par Isabelle Favre)

CHRONOTOPE « Aménagement spatio-temporel pour des villes résilientes »

Thèse : Eloge de la chronotopie. Pour un urbanisme temporel et temporaire, Luc GWIAZDZINSKI

Extrait thèse : L'obligation Chronotopique, Luc GWIAZDZINSKI, Guillaume Drevon

Les Temporelles, La ville servicielle, une ville coproduite, 16 décembre 2015

Glossaire Plateau Urbain

## Fiches initiatives

1. La cantine - salle multi-usage du Fil d'Or - Trevoux (01)
2. Les parking terrasses de Lyon - Lyon (69)
3. Rue de l'école publique de Meys - Meys (69)
4. Parking un jour, mais pas toujours - Ferney-Voltaire (01)
5. Ateliers Briand - Saint-Priest (69)
6. La Filature - Villeurbanne (69)

## LA CANTINE-SALLE MULTI-USAGE DU FIL D'OR

 Trévoux (01)

Mise en activité en 2022



### Maîtrise d'ouvrage

Ville de Trévoux

### Acteurs et partenaires

Menighetti (Mandataire / AMO program-  
miste), Amoes (AMO E+C-), Gallet Architectes  
(Architectes mandataires), M'Cub Architectes  
(Architectes), Maya (BE thermique, fluides  
et HQE), AC&T (Paysagiste), ECONOMIA  
(Économiste), SYNAPSE (BE structure, fluides,  
cuisines, VRD)

### Contexte

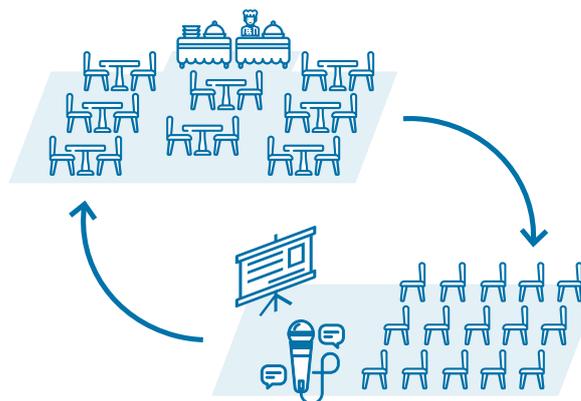
Périurbain

Sur le site de l'EcoQuartier des Orfèvres, la ville de Trévoux a déployé un panel d'innovations. Parmi lesquelles, un espace mutable intégré à la programmation du groupe scolaire du Fil d'Or : de cantine pour les écoliers sur le temps scolaire à salle multi-usage en soirée et weekend.

Au démarrage de l'EcoQuartier, un équipement spécifique était prévu pour répondre aux besoins des habitants. Mais en proposant cet espace mutualisé, la ville évite l'impact lié à la construction d'un second équipement (matériaux, foncier, argent) en intensifiant l'utilisation hebdomadaire d'un autre (la cantine). Cet espace a vocation à favoriser le vivre-ensemble à l'échelle du quartier en accueillant associations et habitants.

Cette volonté, anticipée dès les phases amont a entraîné des choix forts pour l'aménagement intérieur et extérieur de l'espace cantine.

300 m<sup>2</sup> | 10h30 à 14h30 :  
100/150 pers. | lu, ma, mer, jeu, ve



222 m<sup>2</sup> | Après 18h : lu, ma, mer, jeu, ve  
200/250 pers. | En journée : week-end  
et vacances scolaires

#MUTABILITÉ  
#ACCÈS & SÉCURITÉ  
#INTENSIFICATION DES USAGES  
#ANTICIPATION #VIVRE ENSEMBLE



## Traduction opérationnelle

- Gestion assurée par la mairie de Trévoux : réception des demandes, contrat de location, état des lieux de sortie et remise des accès
- Aménagements spécifiques :
  - Mobilier ;
  - Espace de stockage/rangement ;
  - Bloc sanitaire intégré ;
  - Cuisine adaptée comprenant un espace dédiée : zone de préparation des repas pour la cantine ;
  - Accès indépendant et sécurisé.

## Enseignements

- Une volonté initiale de la mairie d'offrir ce type d'équipement aux trévoltiens ;
- Une concertation poussée pour identifier les conflits d'usages possibles (ainsi les soirées purement festives telles que mariage, anniversaire ne sont pas autorisées pour leurs nuisances)
- Une des issues de secours donne sur la cour d'école, un espace dont l'accès est interdit lors des temps de location. Dans les faits il sera peut-être difficile de faire respecter cette interdiction.

### Pour en savoir plus

**Contact** : Nicolas Bory, Directeur de l'Urbanisme et du Foncier - Mairie de Trévoux

**Mail** : n.bory@mairie-trevoux.fr

**Site internet** : [www.mairie-trevoux.fr](http://www.mairie-trevoux.fr)

Fiche réalisée dans le cadre du Book d'initiatives chronotopiques 2023 :

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)



(R)éveillons nos pratiques

### Ville & Aménagement Durable

203 Rue Duguesclin  
69003 Lyon

[contact@ville-amenagement-durable.org](mailto:contact@ville-amenagement-durable.org)  
Tél. : 04 72 70 85 59

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

### Avec le soutien



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

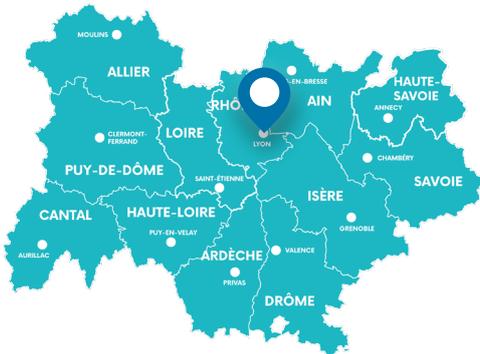


Cofinancé par  
l'Union européenne

## LES PARKING TERRASSES DE LYON

 Lyon (69)

Mise en activité en 2000



### Maîtrise d'ouvrage

Ville de Lyon

### Acteurs et partenaires

Citoyens, commerçants lors des concertations

### Contexte

Urbain

Tous les ans, du 1er mai au 30 septembre, la ville de Lyon se pare de ses terrasses tant appréciées des passants. En effet, sur cette période estivale, les exploitants de café/bar/restaurant peuvent installer sur certains emplacement de stationnement des terrasses temporaires.

Cette occupation du domaine public, instaurée, au début des années 2000, est un vrai coup de pouce pour les exploitants qui augmentent ainsi leur capacité et qualité d'accueil et pour la ville qui accroît l'animation de ses rues.

Mais c'est aussi la démonstration d'un changement d'usage, sur une période donnée, d'un espace public dont la fonction initiale est le stationnement de véhicule motorisé.

Depuis sa mise en application, le nombre de terrasse sur stationnement n'a fait que croître : +421% entre 2002 et 2006 / +162% entre 2007 et 2011 / +9% entre 2012 et 2016 / +6% entre 2017 et 2020

887 places de stationnement  
environ 4 435 m linéaire



du 1er mai au 30 septembre  
7 jours / 24 h / 24  
exploitation de 7h à 1h

#ESTIVAL #CONVIVIALITÉ  
#TERRASSES #STATIONNEMENT #MUTABLE





© Ville de Lyon

## Traduction opérationnelle

Occupation précaire de l'espace public, les services de la collectivité doivent gérer :

- Les relations avec les exploitants, les habitants / usagers et les services de la ville pour que les règles établies soient partagées (élaboration du cahier des charges; concertation et analyse des données etc.)
- Les demandes initiales / renouvellements en lien, notamment avec le Comité Technique de Vie Nocturne et la Commission Sécurité ;
- La redevance ;
- La mise en place des arrêtés de stationnement ;
- Les contrôles de conformité.

Le bénéficiaire doit :

- Être en règle au regard de la loi ;
- Faire une demande d'extension de son assurance de responsabilité civile ;
- Respecter le cahier des charges pour l'installation et l'aménagement de sa terrasse ;
- Ne pas sous-loué.

## Enseignements

- Une volonté initiale de la mairie d'augmenter, en période estivale, la capacité d'accueil des café/bar/restaurants pour soutenir les commerçants et répondre au besoins des usagers (quotidiens / touristes);
- Importance de la concertation pour faire évoluer le dispositif (dernière en 2022 - analyses des résultats en cours);
- Cahier des charges : définir un cadre précis, simple et clair pour garantir la sécurité des usagers de ces installations (proximité voirie, solidité du paletage etc.) et l'esthétique urbaine et veiller à son respect;
- Le renouvellement annuel des autorisations permet à la collectivité d'être réactive en cas de non respect des règles ou de changement d'orientations politiques;
- Identifier les conflits d'usage : piéton, terrasse, nuisances pour les riverains, baisse de l'offre de stationnement pour les résidents.

### Pour en savoir plus

**Contact** : Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat

**Site internet** : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

**Ressource** : Occupation commerciale du domaine public

Fiche réalisée dans le cadre du Book d'initiatives chronotopiques 2023 :

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)



(R)éveillons nos pratiques

### Ville & Aménagement Durable

203 Rue Duguesclin  
69003 Lyon

[contact@ville-amenagement-durable.org](mailto:contact@ville-amenagement-durable.org)  
Tél. : 04 72 70 85 59

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

### Avec le soutien



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne

## RUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEYS

 Meys (69)

Mise en activité en 2015



### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Meys

### Acteurs et partenaires

Les ATSEM, les enseignants de l'école publique et les agents

### Contexte

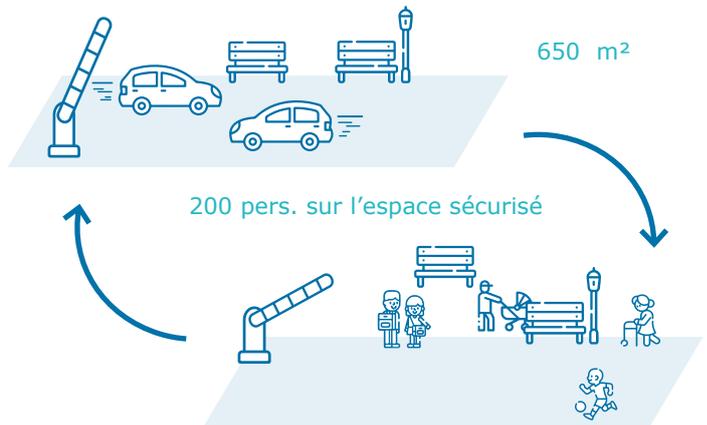
Rural

Lors de la construction de l'école publique de la commune de Meys, après concertation élargie, le choix a été fait d'implanter le bâtiment au centre bourg, au plus près des services publics existants.

Afin de favoriser l'intégration du bâtiment et les rencontres intergénérationnelles devant l'école, le parvis empiète volontairement sur une partie de la voirie.

Afin de sécuriser l'espace public ainsi créé, et fréquenté par de nombreux enfants les jours scolaires, la population lors de manifestations dans l'écoquartier attenant ou les salles communales, il a été décidé de fermer la rue (rue de Renard) de chaque côté de l'école.

La mise en place d'un dispositif « léger » et flexible permet de tester la solution, de l'adapter en fonction des retours usagers et de la faire évoluer aux rythmes de la vie communale.



Horaire / jour (Périodes scolaires) : de 8h à 8h35,  
de 11h30 à 14h et de 16h à 16h30.  
+ samedis, dimanches et jours fériés : à la demande

#SÉCURITÉ #ÉCHANGE  
#MODULARITÉ  
#RENCONTRES  
#INNOVATION



## Traduction opérationnelle

Proposé par le maire, accepté par le groupe projet en expérimentation, puis demandé en pérennité par les parents d'élèves, mal accepté par certains riverains. La responsabilité publique du maire est engagée.

Espace public géré par des arrêtés permanents et ponctuels :

- Fermeture à la circulation aux horaires de pose/dépose des enfants et de transfert à la salle de restauration qui se situe en face de l'école;
- Fermeture ponctuelle, sur demande, lors de manifestations à la salle polyvalente ou sur l'écoquartier (à proximité), pour le carnaval et le défilé des conscrits, la marche annuelle etc. ;
- Barrière à manœuvres manuelles, nécessitant la mobilisation des agents municipaux.

Coût : environ 4 600 € HT (arceaux 2x172 €, barrières 2x1967,44 €, panneaux 2x31,45 €, génie civil environ 900 €)

## Enseignements

- Importance de la concertation, information avec les citoyens ;
- Expérimenter le dispositif avec des barrières de chantier amovible;
- Adhésion et disponibilité des acteurs manipulant les barrières ;
- Flexibilité et évolutivité (automatisation, gestion bénévole) du dispositif ;
- Expérimenter le dispositif avec des barrières de chantier amovible;
- Mettre en place des solutions alternatives pour les riverains.

### Pour en savoir plus

**Contact** : Philippe Garnier, maire de la ville de Meys

**Site internet** : [www.meys.fr](http://www.meys.fr)

Fiche réalisée dans le cadre du Book d'initiatives chronotopiques 2023 :

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

# LOT B11 - ZAC FERNEY GENÈVE INNOVATION

 Ferney-Voltaire (01)

Mise en activité en 2024



**Maîtrise d'ouvrage** : Ferney-Voltaire

**Calendrier** : durée des travaux 15 mois, livraison prévue courant 2024

**Maîtrise d'ouvrage** : SPL TERRINNOV

**Acteurs et partenaires** : OBRAS architectes urbanistes, Estran, Horizons Paysage, Alto Step, Alphaville, ICON, Transitec  
MOE : AIA Life Designers (AIA architectes, AIA ingénierie, AIA environnement), Theia Energy, SC Floriot

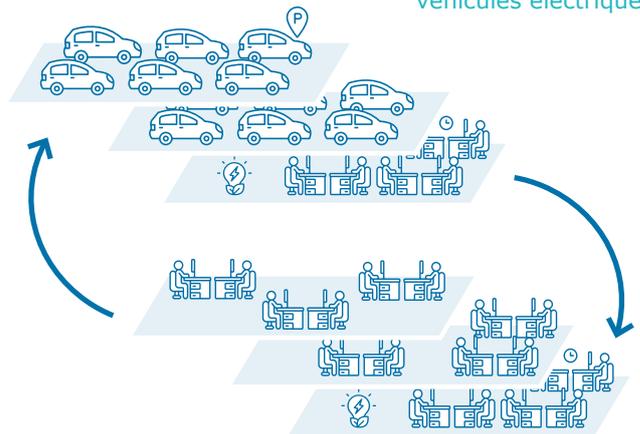
**Contexte** : périurbain

À environ 500m du centre-ville de Ferney-Voltaire, le Lot B11 a pour objectif d'accueillir le besoin en stationnement privatif complémentaire des lots du secteur Paimbœuf au sein d'un parking silo. Il a également vocation à héberger un équipement dédié aux mobilités, aux énergies et au numérique, en lien avec la Cité Internationale des Savoires.

Le programme est donc le suivant : un parking silo de 450 places, une centrale de production d'énergie, un data center, un service à la mobilité, un hub entrepreneurial de l'énergie.

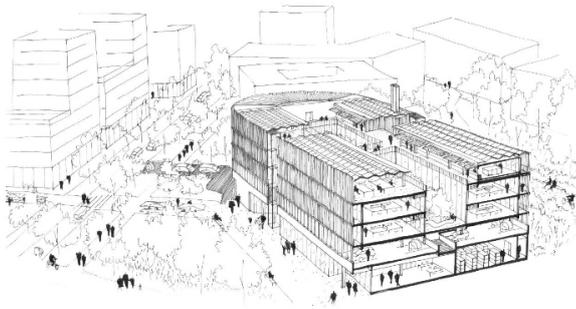
Mais prévoit également la réversibilité de 3 niveaux via la démolition des rampes centrales. Les niveaux 2 et 3 pouvant être réaménagés en plateau de bureaux, en open space sur un patio végétalisé et le niveau 4 en rooftop.

450 places de stationnements mutualisées (logements, visiteurs, travailleurs) + bornes de recharges véhicules électriques



Long terme : 3 niveaux réversibles en bureaux et rooftop

#OUVERTURE  
#BIOSOURCÉS  
#ECONOMIE CIRCULAIRE  
#INNOVATION #RÉVERSIBILITÉ



© AIA Architectes

## Traduction opérationnelle

Une conception à scénario multiple qui implique des choix forts :

- Afin de minimiser les contraintes pour les aménagements futurs, les points durs du projet (ascenseurs, cages d'escaliers, locaux de services et gaines) sont disposés en périphérie du bâtiment, libérant l'espace intérieur ;
- Les charges prises en compte pour le dimensionnement des structures, prennent en compte les évolutions proposées dans le scénario de réversibilité ;
- Augmentation de la hauteur d'étage à 3,50m afin de dégager une hauteur libre suffisante sous les poutres bois et de garantir la réversibilité du bâtiment en bureaux. (hauteur sous faux-plafond de 260 cm en phase réversibilité) ;
- La conception de la façade en lames de bois permet, dans le cadre de la réversibilité, de les réutiliser en brise soleil (avec adaptation) ou d'être facilement déposées en vue d'un réemploi ;
- La conception de la façade et des planchers intègre une réserve de sol de 6 cm permettant, en réversibilité, l'ajout d'une chape complémentaire en béton afin d'améliorer l'isolation acoustique entre les niveaux 2 et 3.

## Enseignements

- La réversibilité doit être intégrée le plus tôt possible, et portée si possible par la MOA, pour en appréhender et en accepter les contraintes technico-financière, qui permettront au projet de s'adapter dans l'avenir.
- Veiller à concevoir un bâtiment dont les principes constructifs permettent une grande flexibilité de réaménagement tout en garantissant une qualité de confort pour les futurs usagers ;
- Le budget et le coût global (dans lequel entre la réversibilité) de l'opération doivent être suivis de près pour rassurer les différents opérateurs (exploitant de parking, gestionnaire, collectivité territoriale) ;
- Des ambitions fortes (Label Biosourcé niveau 3; Minergie P pour les locaux d'activité du rdc; intégration dans un site paysager et réversibilité) qui bousculent nos habitudes dans le cadre de la construction d'un parking silo.

### Pour en savoir plus

**Contact** : Alice Donguy, Responsable AIA Environnement Lyon

**Site internet** : [www.aialifedesigners.fr](http://www.aialifedesigners.fr)

Fiche réalisée dans le cadre du Book d'initiatives chronotopiques 2023 :

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)



(R)éveillons nos pratiques

### Ville & Aménagement Durable

203 Rue Duguesclin  
69003 Lyon

contact@ville-amenagement-durable.org  
Tél. : 04 72 70 85 59

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

### Avec le soutien



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne

## ATELIERS BRIAND

 Saint-Priest (69)

Mise en activité en 2021



### Maîtrise d'ouvrage

Métropole de Lyon

### Acteurs et partenaires

Intermède et les occupants

### Contexte

Urbain

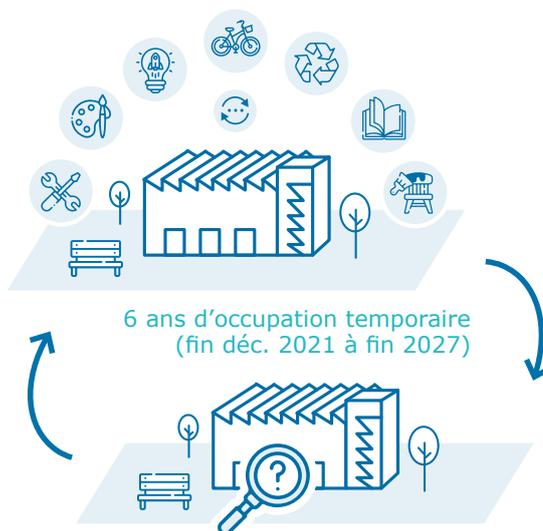
La Métropole de Lyon a saisi l'opportunité que l'urbanisme transitoire offre aux nombreux sites inoccupés qui la jallonnait. Elle s'est d'ailleurs doté d'une AMO (Intermède et Plateau urbain) pour l'activation des lieux.

En novembre 2018, elle acquiert le site Solyem dans une perspective de transformation urbaine et économique mais à moyen, long-terme.

Alors en attendant, les Ateliers Briand s'épa-nouissent. Le lieu a vocation à soutenir le développement d'activités économiques, artis-tiques et solidaires en proposant des espaces atypiques, adaptés et à des tarifs attractifs.

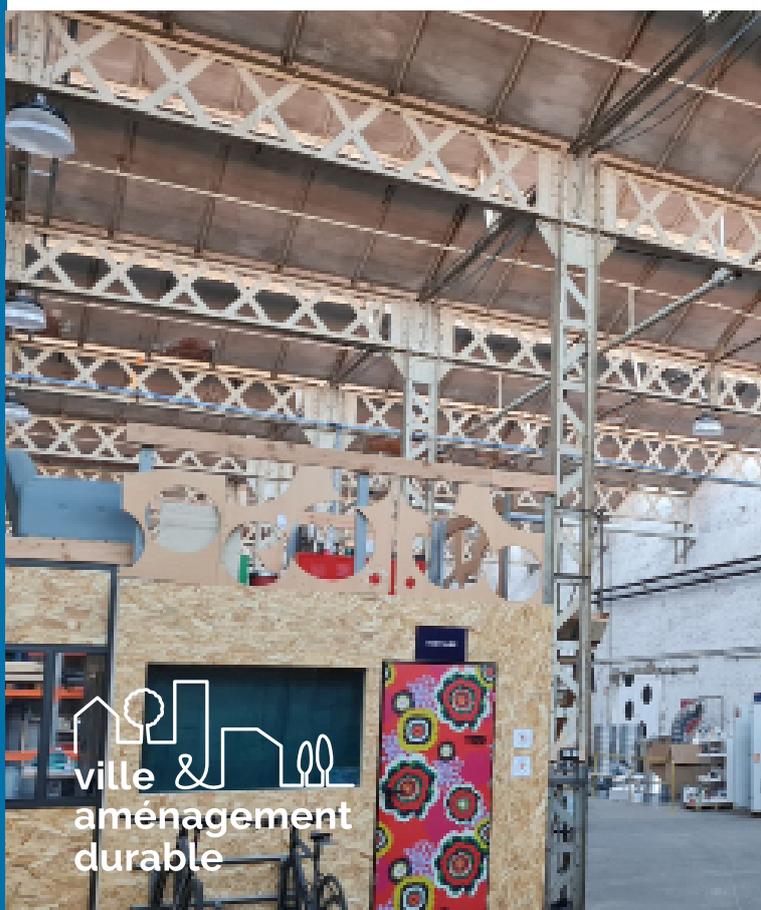
La gestion et l'animation du site sont confiées à Intermède et depuis l'ouverture la communauté ne cesse de grandir et de se diversifier.

**2,1 ha** : bâtiment de bureaux : 1100 m<sup>2</sup> - maison de gardien : 70 m<sup>2</sup> - halles & ateliers : 3000 m<sup>2</sup> - espaces extérieurs : 17 000 m<sup>2</sup>



Un projet en cours de réflexion par la Métropole de Lyon, qui se nourrit de l'occupation temporaire

**#TEMPORAIRE #DIVERSITÉ  
#ENTREPRENEURIAT SOCIAL  
ET LOCAL #ECOLOGIE  
#EXPÉRIMENTATION**





© Atelier Anamorphose

## Traduction opérationnelle

Un an après son ouverture, près de 30 organisations sont installées aux Ateliers Briand, dans ce que l'on peut appeler un lieu d'activités professionnelles mixte : 2/3 d'activités ESS ou économie circulaire, 1/3 issue de l'économie classique (artisanat, réemploi, artistes, développement informatique, photographie, aide administrative, etc).

L'enjeu du lieu est de grandir et de faire grandir ses occupants, pour potentialiser ses 6 ans d'OT et s'adapter à un lieu atypique. Dans cette dynamique, plusieurs formes de coopération émergent, à la fois dans le développement des activités des occupants et dans le développement du lieu : des co-crétions de projets, des prestations proposées en interne, une mutualisation de matériels ou d'espaces, et de nombreux coups de main rendus...

## Enseignements

- Un portage politique de la Métropole de Lyon, et une gestion/animation par Intermède comme tiers-facilitateur (1 ETP sur place)
- Occupation temporaire de longue durée (6 ans) qui permet l'amortissement des investissements, et la construction d'un projet collectif de tiers-lieu
- Les Ateliers Briand sont un tremplin ou un lieu de passage, pour les entrepreneurs, associations et artistes. Le temps de l'OT ne doit pas faire oublier à chacun.e de penser l'après.
- Dépasser la logique de location d'espaces à coût attractif, avec l'envie de faire tiers-lieu avec l'ensemble des occupants et de faciliter la création d'une communauté apprenante et soutenante.

### Pour en savoir plus

**Contact** : Julie Pinson, coordinatrice des Ateliers Briand, Intermède

**Site internet** : <http://intermede.co/les-ateliers-briand>

**Ressource** : Dossier de presse

Fiche réalisée dans le cadre du Book d'initiatives chronotopiques 2023 :

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)



(R)éveillons nos pratiques

### Ville & Aménagement Durable

203 Rue Duguesclin  
69003 Lyon

contact@ville-amenagement-durable.org  
Tél. : 04 72 70 85 59

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

### Avec le soutien



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

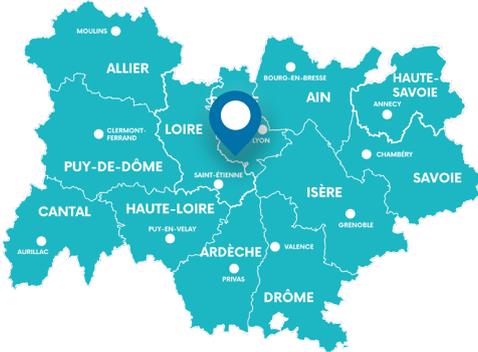


Cofinancé par  
l'Union européenne

## LA FILATURE

 Villeurbanne (69)

Mise en activité en 2021



### Maîtrise d'ouvrage

SAS PEROU (GINKGO et BNP Paribas Immobilier) qui a délégué la gestion du site à Intermède

### Acteurs et partenaires

*Pour la Filature* : Intermède et Lieux Courbes et les occupants

*Pour le projet urbain* : Ville de Villeurbanne, Métropole de Lyon, Dumétier Design, Tribu et BigBang

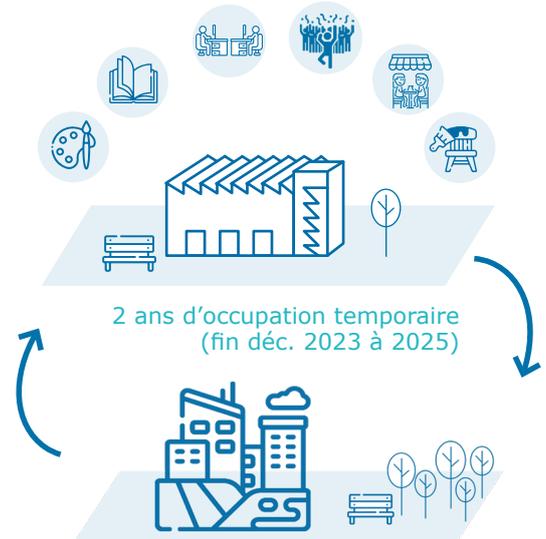
### Contexte

Urbain

La Filature est gérée et animée par la coopérative Intermède en partenariat avec Lieux Courbes, pour les promoteurs BNP Paribas et GINKGO qui en sont les propriétaires. Cette occupation temporaire vise à faire vivre les lieux pendant la durée des travaux tout en préfigurant leur future vocation au sein du projet urbain.

Le projet abrite des activités à dominante culturelle, artistique et sociale, installées dans trois bâtiments de l'ancien site industriel ACI, qui fait aujourd'hui l'objet d'un ambitieux projet de renouvellement urbain. Il abrite aussi une activité de restauration et buvette et un pavillon polyvalent dans sa cour arborée ouverte au public.

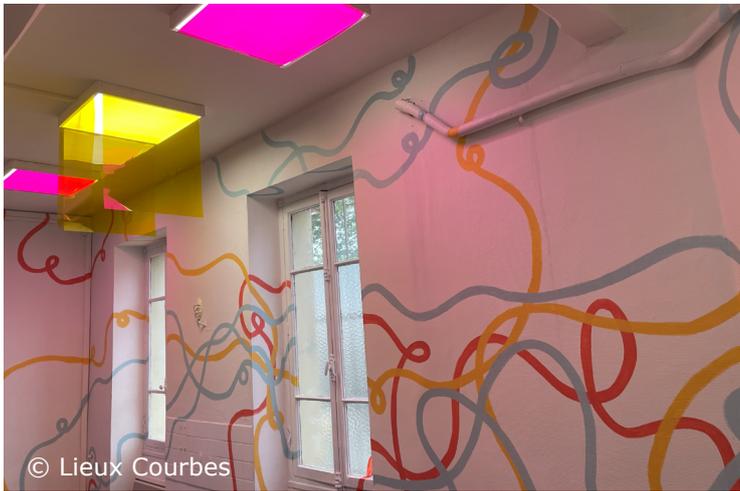
3 bâtiments : 440 m<sup>2</sup> de bureaux en location / 1 pavillon polyvalent (40 personnes) / 1 bar-restaurant (50 personnes) / 1 cour et sa terrasse



Un projet urbain qui sera réalisé entre 2027 et 2030 (parc, logements, bureaux, locaux d'activités, résidence étudiante, résidence senior...)

#FRICHE #TEMPORAIRE  
#COLLECTIF  
#CULTURE POUR TOUS  
#QUARTIER





## Traduction opérationnelle

- Le montage repose sur un commodat signé entre la SAS PEROU et Intermède pour occuper et gérer le site pendant 2 ans et autant de sous convention d'occupation temporaire (bail précaire) signée entre Intermède et les occupants. Le modèle économique de la gestion du site est soutenu financièrement par la SAS PEROU;
- Intermède dédie une personne à temps plein pour les fonctions d'animation, gestion et accueil. Lieux Courbes est partenaire prenant en charge la partie ouverture publique qui dédie également une personne pour les fonctions d'accueil bar-restaurant et programmation;
- 2 types d'espaces : des bureaux en ERT, des espaces ouverts au publics en ERP (cantine, salle mise à dispo auprès des associations, cour avec sa terrasse).

## Enseignements

- Engagements et mobilisation du Maître d'ouvrage dans le suivi et le portage du projet (réactivité, proximité, confiance) avec les équipes gestionnaires;
- Dimension ERP permettant une proximité au quartier au cœur d'un territoire soutenant;
- Etat du bâtiment et importance des travaux pour permettre son occupation. Les travaux de mise en conformité du site ont été réalisés par la SAS PEROU avant l'arrivée des occupants;
- Durée de l'occupation relativement courte pour pérenniser le modèle économique du lieu.

### Pour en savoir plus

**Contact** : Maëlle Negre, coordinatrice de site - La Filature, Intermède

**Site internet** : <http://intermede.co/occupation-aci>

Fiche réalisée dans le cadre du Book d'initiatives chronotopiques 2024 :

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

# Rejoignez la dynamique !

---

## **Des initiatives ou acteurs à valoriser ?**

Faites-nous part de vos projets régionaux afin d'alimenter ce book d'initiatives : [contact@ville-amenagement-durable.org](mailto:contact@ville-amenagement-durable.org)

## **Intéressé par les aménagements chronotopiques ?**

Rejoignez la Communauté Aménagement des Territoires :  
[www.ville-amenagement-durable.org/Communaute-Amenagement-des-territoires](http://www.ville-amenagement-durable.org/Communaute-Amenagement-des-territoires)







(R)éveillons nos pratiques

---

## Ville & Aménagement Durable

203 Rue Duguesclin  
69003 Lyon

[contact@ville-amenagement-durable.org](mailto:contact@ville-amenagement-durable.org)

Tél. : 04 72 70 85 59

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)

**Avec le soutien**

---



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne